

GRILLE DE TARIFICATION 2023-2024 – Surveillance du midi au primaire

Nom de l'école : Saint -Édouard		ADOPTÉ AU C.É. DU 27-09-2023		N ^o . UA : 071	
Durée de la période du midi	MD	1 :15	Journées de classe : maximum de 180 jours/an		
À CHAQUE 1^{ER} JUILLET, IL Y AURA INDEXATION DES TARIFS SELON LES RÈGLES BUDGÉTAIRES EN VIGUEUR			Financement du ministère	Relevé fiscal	
Description				Tarif	Provincial

La facturation se fait la base de la fréquentation prévue.

SURVEILLANCE DU MIDI – Fréquentation dite régulière

Ce tarif s'applique pour l'inscription d'un enfant gardé de 1 à 5 midis /semaine.	2,25	\$ / période du midi *	Non	100%	100%
*La tarification ne peut excéder le coût réel du service ni un tarif horaire maximal de 3.00\$					

SURVEILLANCE DU MIDI – Fréquentation dite occasionnelle

Ce tarif s'applique pour l'ajout occasionnel d'une période du midi.	3,75	\$ / période du midi *	Non	100%	100%
*La tarification ne peut excéder le coût réel du service ni un tarif horaire maximal de 3.05\$					

SURVEILLANCE DU MIDI – ÉHDAA en groupes adaptés

Groupes adaptés	1	\$ / période du midi	Non	100%	100%
-----------------	----------	----------------------	-----	------	------

À la carte

Dîner – repas dépannage	7,00	\$/repas	Non	0%	0%
Activités spéciales du midi	Variable	\$/activité *Coût selon l'activité	Non	0%	0%
Frais de résiliation de contrat ; (fin de contrat ou changement de statut de fréquentation)	*	*Voir chapitre sur l'annulation du contrat dans : Volet financier CSSDGS	Non	0%	0%
Frais d'intérêts sur les montants échus et impayés	7	%	Non	0%	0%
Frais pour les chèques retournés par la banque	15	\$/par chèque	Non	0%	0%
Frais pour défaut de paiement lors des procédures de recouvrement	15	\$/demande	Non	0%	0%